

Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon et Territoires du Nord-Ouest (un projet multi-provincial)

Projet : Programme de conservation des habitats de la région boréale de l'Ouest et des prairies et prairies-parcs du Canada (2011-3)

Endroits : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

Cessionnaire : Canards Illimités Canada

Personne-ressource : Pat Kehoe, p_kehoe@ducks.ca, 780-489-2002

Partenaires financiers : Ducks Unlimited Inc., USDA Forest Service, Environnement Canada, gouvernements provinciaux et territoriaux, autres contributeurs canadiens

Approbation du financement : 15 juin 2011

Subventions en vertu de la NAWCA : 15 726 709 \$

Fonds de contrepartie : É.-U. : 7 863 355 \$

Canada : 7 863 354 \$

Autres contributions : 5 719 000 \$

Plan conjoint : Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP)

RCO : 6 et 11

Cette proposition marque une autre étape de l'engagement de Canards Illimités Canada (CIC) en vertu de la NAWCA pour la prestation d'un programme pluriannuel. Elle décrit les priorités actuelles, les mesures prises et les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du PCHP visant la conservation des écosystèmes des terres humides pour la production, la mue et la halte migratoire de la sauvagine dans les prairies et prairies-parcs, ainsi que dans la forêt boréale de l'Ouest du Canada. D'autres oiseaux migrateurs et espèces à risque bénéficieront également des habitats conservés et restaurés. Les avantages pour la sauvagine dans les prairies et prairies-parcs du Canada continueront d'être en grande partie attribuables aux activités directes de Canards Illimités Canada en matière de conservation et de restauration des habitats dans les paysages cibles désignés par le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) selon des données scientifiques.

Grâce aux activités de protection, de restauration et de sensibilisation et aux mesures prises dans le cadre des politiques gouvernementales, cette proposition réduira de 4 111 nids le déficit des nids parvenant à éclosion du PCHP, et permettra de restaurer 273 991 acres de terres humides et hautes terres associées, soit 13,5 % de l'objectif quinquennal de protection de l'habitat énoncé dans le plan de mise en œuvre du PCHP (2007-2012).

Les nouveaux éléments dans cette proposition sont la restauration de l'habitat de la sauvagine en Saskatchewan (un partenariat unique permettant la restauration des terres humides et hautes terres associées), le projet du bassin hydrologique de la Vermilion (une planification d'avant-garde des bassins hydrologiques en Alberta), et le partenariat avec l'industrie dans le nord-est de la Colombie-Britannique, afin de promouvoir les meilleures pratiques de gestion sur les terres de la Couronne dans la forêt boréale de l'Ouest.

Les 15 726 709 \$ en subventions de la NAWCA de même que les 15 726 709 \$ en fonds de contrepartie et les autres contributions totalisant 5 719 000 \$ seront principalement utilisés en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces fonds serviront à protéger environ 122 951 acres additionnelles, à assurer l'intendance d'environ 9 168 100 acres, avec des aménagements prévues sur 7 411 acres d'habitat récemment protégées, ainsi qu'à gérer 4 637 887 acres d'habitat.

Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador (un projet multi-provincial)

Projet : Canards Illimités Canada/Plan conjoint des habitats de l'Est pour la conservation des terres humides (2011-3)

Endroits : Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador

Cessionnaire : Canards Illimités Canada

Personne-ressource : Deanne Meadus, d_meadus@ducks.ca, 902-667-8726

Partenaires financiers : Ducks Unlimited Inc., Environnement Canada, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, fonds de partenariat pour la conservation de l'habitat dans les provinces de l'Atlantique, propriétaires fonciers

Approbation du financement : 15 juin 2011

Subventions en vertu de la NAWCA : 3 662 424 \$

Fonds de contrepartie : É.-U. : 1 831 212 \$

Canada : 1 831 212 \$

Autres contributions : 1 625 338 \$

Plan conjoint : Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE)

RCO : 7, 8, 12, 13 et 14

La proposition 2011-3 s'inscrit dans le cadre de l'engagement pluriannuel des partenaires du PCHE qui consiste à mettre en place des mesures de conservation de l'habitat de la sauvagine dans les six provinces de l'est du Canada. Cette proposition décrit des mesures de conservation fondées sur la science qui s'harmonisent aux priorités du plan de mise en œuvre du PCHE (2007-2012). Les mesures de conservation énoncées ici amélioreront et maintiendront la qualité et la quantité des habitats pour les espèces de sauvagine prioritaires nicheuses, en halte migratoire et en hivernage. Plusieurs activités sont conçues pour créer des conditions d'habitat qui, avec le temps, créeront des paysages capables de subvenir aux besoins de 1,81 million d'équivalents-couples reproducteurs de sauvagine. Les activités qui contribuent à la conservation de l'habitat (protection, gestion, intendance et politique) sont essentielles pour la viabilité des populations actuelles de sauvagine. Les activités d'aménagement portent sur les principaux facteurs limitant la survie des canetons et les taux d'établissement de la sauvagine nicheuse (par exemple, la densité des couples reproducteurs relativement à la capacité du paysage à répondre aux besoins des couples reproducteurs) et sont essentielles pour la réduction du déficit en sauvagine du PCHP qui est estimé à 222 434 équivalents-couples reproducteurs. Cette proposition portera le nombre cumulatif d'acres protégées et aménagées à 41,4 % et 67,6 % des objectifs du plan de mise en œuvre, respectivement. L'intendance des terres privées, la communication, ainsi que l'évaluation et la surveillance continues du programme optimiseront l'ensemble des répercussions des mesures de conservation.

À titre de nouvel élément dans cette proposition, le programme Atlantic Wetland Care de CIC permettra de déterminer et d'officialiser une approche relationnelle coordonnée afin d'intervenir auprès des propriétaires terriens privés au moyen de stratégies initiatrices de mesures, approche qui sera appuyée par des outils opportuns et pertinents qui serviront à établir de nouvelles relations et à consolider les relations existantes avec les propriétaires de terrains. Le programme ouvrira la voie à la signature d'ententes de conservation sur 30 ans.

Les 3 662 424 \$ en subventions de la NAWCA, de même que les 3 662 424 \$ en fonds de contrepartie et les autres contributions totalisant 1 625 338 \$ seront principalement utilisés dans l'est du Canada. Ces fonds serviront à protéger environ 4 931 acres additionnelles, à assurer l'intendance d'environ 10 450 acres, avec des aménagements prévues sur les 2 665 acres d'habitat récemment protégées, ainsi qu'à gérer 1 015 108 acres d'habitat.

Colombie-Britannique (un projet)

Projet : Programme de conservation de la côte du Pacifique et des régions intermontagneuses de la Colombie-Britannique (2011-3)

Endroit : Colombie-Britannique

Cessionnaire : Canards Illimités Canada

Personne-ressource : Brad Arner, b_arnier@ducks.ca, 250-374-8307 poste 223

Partenaires financiers : Ducks Unlimited Inc., Environnement Canada, ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique, autres sources non gouvernementales

Approbation du financement : 15 juin 2011

Subventions en vertu de la NAWCA : 2 154 344 \$

Fonds de contrepartie : É.-U. : 1 077 172 \$

Canada : 1 077 172 \$

Autres contributions : 200 000 \$

Plans conjoints : Plan conjoint de la côte du Pacifique (PCCP) et Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC)

RCO : 5, 9 et 10

La portion des régions du PCCP et du PCIC qui est située en Colombie-Britannique comporte une grande variété d'habitats abritant des communautés hautement diversifiées d'oiseaux, de mammifères, de poissons, d'amphibiens et d'autres espèces sauvages, y compris de nombreuses espèces en péril. Cette proposition décrit le prochain volet de l'engagement pluriannuel de Canards Illimités Canada (CIC) qui consiste à réaliser des projets de conservation de l'habitat s'appuyant sur la science afin d'atteindre les objectifs du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) dans ces régions. Des plans de mise en œuvre régissent les activités des partenaires des plans conjoints, y compris CIC, dans les deux régions. La prestation directe des programmes de conservation de l'habitat dans les deux plans conjoints vise les régions prioritaires désignées au moyen d'outils scientifiques d'aide à la décision.

Dans le PCCP de la Colombie-Britannique, les projets de conservation portent sur les habitats estuariens et les terres agricoles basses qui servent d'habitat d'alimentation pour plus d'un million de sauvagines en hivernage et en halte migratoire le long de la voie migratoire du Pacifique. Dans les zones prioritaires, environ 27 % de l'objectif de protection est maintenant atteint, et la proposition actuelle augmentera cette protection à 30 % de l'objectif de 20 550 acres. Parmi les nouveaux éléments du programme, CIC et les partenaires du PCCP coordonneront le contrôle de la spartine (*Spartina*), une espèce envahissante, afin de protéger les vasières côtières, effectueront des relevés aériens des oiseaux aquatiques, et entreprendront la planification de la conservation de l'habitat dans le delta du Fraser et la portion nord de Puget Sound. Les projets de conservation dans la zone d'application du PCIC portent principalement sur les habitats de reproduction clés hautement menacés de perte, afin d'assurer la viabilité des 1,45 million d'oiseaux aquatiques reproducteurs et des 8 millions d'oiseaux migrateurs qui en dépendent. Dans le PCIC, la présente proposition permettra de protéger près de 13 % de l'objectif du programme quinquennal direct (12 430 acres) pour cette région. Entre autres nouveautés du programme dans le PCIC, notons que les efforts seront davantage concentrés sur la reconstruction des systèmes de contrôle de l'eau afin de remplacer l'infrastructure vieillissante, ainsi que sur l'expansion de notre programme d'aménagement des terres humides des prairies de la Couronne avec le ministère des Forêts et des Prairies et la BC Cattlemen's Association.

Les 2 154 344 \$ en subventions de la NAWCA de même que les 2 154 344 \$ en fonds de contrepartie et les autres contributions totalisant 200 000 \$ seront principalement utilisés en Colombie-Britannique. Ces fonds serviront à protéger environ 2 204 acres additionnelles, à assurer l'intendance d'environ 8 000 acres, avec des aménagements prévues sur 7 084 acres d'habitat récemment protégées, ainsi qu'à gérer 8 000 acres d'habitat.

Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador (un projet multi-provincial)

Projet : CNC – Québec et Atlantique : Protection de l’habitat des terres humides et hautes terres associées (2011-3), Plan conjoint des habitats de l’Est

Endroits : Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador

Cessionnaire : Conservation de la nature Canada

Personnes-ressources : Joël Bonin, joel.bonin@natureconservancy.ca, 514-876-1606; John Foley, john.foley@natureconservancy.ca, 506-450-6010

Partenaires financiers : Friends of the Nature Conservancy of Canada Inc., Programme de conservation des zones naturelles d’Environnement Canada, province du Nouveau-Brunswick, Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick, province de Terre-Neuve-et-Labrador, province de l’Île-du-Prince-Édouard, province de la Nouvelle-Écosse, gouvernement du Québec (MDDEP, MRNF)

Approbation du financement : 15 juin 2011

Subventions en vertu de la NAWCA : 843 812 \$

Fonds de contrepartie : É.-U. : 421 906 \$; Canada : 421 906 \$

Autres contributions : 755 376 \$

Plan conjoint : Plan conjoint des habitats de l’Est (PCHE)

RCO : 8, 12, 13 et 14

Conservation de la nature Canada (CNC) se spécialise dans la protection directe (dons de terres et acquisitions en fief simple) des terres privées, y compris l’habitat des terres humides et des hautes terres associées, qui est d’une importance critique pour la sauvagine migratrice. Suivant les hypothèses biologiques du plus récent plan quinquennal de mise en œuvre du PCHE (2007-2012), les activités de protection, d’aménagement et de gestion seront axées sur la préservation : 1) de l’habitat de nidification et de migration, 2) de l’habitat de halte migratoire et de mue, et 3) de l’habitat d’hivernage pour la sauvagine, les oiseaux de rivage, les espèces d’oiseaux des prairies et celles vivant en colonie, ainsi que d’autres espèces de faune et de flore indigènes.

Cette proposition conjointe de CNC – Québec et Canada atlantique porte sur la protection, la gestion et l’intendance des habitats des terres humides et des hautes terres associées qui sont essentiels au maintien des populations de sauvagine en nidification, en halte migratoire et en hivernage dans la région, ainsi qu’aux autres espèces sauvages qui dépendent des terres humides. Les plans de conservation des Appalaches septentrionales et de l’Acadie ainsi que des basses-terres du Saint-Laurent de CNC, qui intègrent les données sur les RCO et recoupent les zones d’application du PCHE, ciblent des aires naturelles dans lesquelles la présente proposition sera appliquée. Les activités prévues dans le plan de travail s’harmonisent aux objectifs du plan de mise en œuvre et du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). Le travail effectué dans le cadre de cette entente consisterait également à éduquer les propriétaires terriens et les usagers sur la valeur des terres humides pour les espèces sauvages et pour le bon fonctionnement des écosystèmes. Des activités d’intendance permettront de sensibiliser le public et de faire la promotion des pratiques durables sur les terres adjacentes. L’activité prévue dans la forêt brumeuse de Terre-Neuve et dans le bassin hydrologique de la Restigouche sur la péninsule de Gaspé est un élément nouveau dans la présente proposition.

Les 843 812 \$ en subventions en vertu de la NAWCA de même que les 843 812 \$ en fonds de contrepartie et les autres contributions totalisant 755 376 \$ seront principalement utilisés au Québec et dans le Canada atlantique. Ces fonds permettront la protection de 2 200 acres additionnelles et la gestion de 33 600 acres d’habitat protégées en vertu de la présente entente et des ententes antérieures dans le cadre de la NAWCA.

Manitoba (un projet)**Projet** : Programme Potholes Plus**Endroit** : Principalement au Manitoba**Cessionnaire** : Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba**Personne-ressource** : Tim Sopuck, tsopuck@mhhc.mb.ca, 204-784-4357**Partenaires financiers** : Delta Waterfowl Foundation, Environnement Canada, province du Manitoba**Approbation du financement** : 15 juin 2011**Subventions en vertu de la NAWCA** : 656 298 \$**Fonds de contrepartie** : É.-U. : 350 000 \$

Canada : 306 298 \$

Autres contributions : 617 404 \$**Plan conjoint** : Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP)**RCO** : 11

Les partenaires du programme Potholes Plus assurent la protection, l'aménagement, la gestion et l'intendance des terres humides et des habitats associés dans les paysages désignés prioritaires par le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) dans le cadre d'une initiative exhaustive et continue de conservation de l'habitat. Les activités décrites ici s'inscrivent dans le cadre du plan de mise en œuvre du PCHP (2007-2012) et du plan de mise en œuvre du PNAGS pour le Manitoba (2007-2012). Ces activités portent principalement sur la protection des habitats existants et la restauration des terres humides disparus.

En 1998, la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba, en partenariat avec la Delta Waterfowl Foundation, a commencé à établir des servitudes de conservation perpétuelles dans les paysages ciblés par le PNAGS pour le Manitoba. Les fonds en vertu de la NAWCA et d'autres fonds ont été utilisés pour protéger 285 servitudes de conservation sur 44 700 acres de terres humides hautement prioritaires et d'habitats associés (activités terminées et en cours, en date du 19 novembre 2010). Ces servitudes de conservation appuient les principaux objectifs de conservation de l'habitat du PNAGS dans le PCHP. La protection des terres humides existants et des habitats associés demeure l'activité principale dans cette proposition. Le succès accru de la nidification de la sauvagine grâce à l'installation de structures de nidification assurera une augmentation progressive de la production de sauvagine dans les paysages cibles. Les activités d'intendance sont concentrées sur les projets pilotes appliquant le concept des « biens et services écologiques » pour la conservation de l'habitat, qui est défini comme hautement prioritaire dans le PCHP.

Les 656 298 \$ en subventions de la NAWCA de même que les 656 298 \$ en fonds de contrepartie et les autres contributions totalisant 617 404 \$ seront principalement utilisés au Manitoba, avec quelques projets témoins d'intendance en Alberta et en Saskatchewan. Ces fonds serviront à protéger environ 7 200 acres d'habitat dans les terres humides et hautes terres associées, à assurer l'intendance d'environ 23 500 acres, à aménager et à restaurer 220 acres, ainsi qu'à gérer 106 056 acres d'habitat.

Colombie-Britannique (un projet)

Projet : CNC – Colombie-Britannique : Conservation de l’habitat des oiseaux migrateurs associés aux terres humides dans le cadre du PCIC et du PCCP (2011-3)

Endroit : Colombie-Britannique

Cessionnaire : Conservation de la nature Canada (CNC)

Personne-ressource : Linda Hannah, linda.hannah@natureconservancy.ca, 250-479-3191

Partenaires financiers : Friends of the Nature Conservancy of Canada, Programme de conservation des zones naturelles d’Environnement Canada, province de la Colombie-Britannique, Columbia Basin Trust, B.C. Hydro/Columbia Basin Fish and Wildlife Compensation Program, et Habitat Conservation Trust Foundation

Approbation du financement : 15 juin 2011

Subventions en vertu de la NAWCA : 515 663 \$

Fonds de contrepartie : É.-U. : 257 832 \$

Canada : 257 831 \$

Autres contributions : 1 417 317 \$

Plans conjoints : Plan conjoint de la côte du Pacifique (PCCP) et Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC)

RCO : 5, 9 et 10

Cette proposition, qui représente une continuation des propositions antérieures de CNC en vertu de la NAWCA pour le PCCP et le PCIC, porte sur la protection, l’aménagement et la gestion des habitats des terres humides et hautes terres associées, qui sont d’une importance critique au maintien des populations de sauvagine en nidification, en halte migratoire et en hivernage dans la région. Plusieurs outils de planification de la conservation de CNC ont permis de cibler les zones devant faire l’objet de cette proposition et de planifier les activités qui y prendront place. Les activités dans cette proposition sont alignées sur les objectifs du plan de mise en œuvre préliminaire du PCIC et les objectifs du plan stratégique du PCCP.

Cette proposition vise à promouvoir concrètement la conservation des terres humides et des hautes terres associées offrant un habitat essentiel pour la sauvagine, les oiseaux de rivage, les oiseaux aquatiques et les oiseaux terrestres associés aux terres humides au sein du PCCP et du PCIC en Colombie-Britannique. Les travaux effectués par CNC dans le cadre de la présente proposition porteront sur les habitats menacés et stratégiques des terres humides et des hautes terres associées. Les mécanismes utilisés par CNC pour les nouvelles acquisitions dans le cadre de ce volet du financement consisteront à acheter des terres, accepter des dons de terres, et aménager les terres et l’eau. Cette proposition prévoit également des activités de soutien pour une gestion efficace des terres humides et des hautes terres associées qui ont été protégées dans le cadre des volets de financement précédents. Des travaux seront effectués afin de restaurer les terres humides dégradées et leurs terres de drainage environnantes pour mieux subvenir aux besoins de la sauvagine migratrice. Le but d’ensemble de toutes ces activités sera d’assurer l’intégralité des fonctions écologiques.

Les 515 663 \$ en subventions de la NAWCA, de même que les 515 663 \$ en fonds de contrepartie et les autres contributions totalisant 1 417 317 \$ seront consacrés à la protection de 239 acres additionnelles, à l’aménagement de 1 867 acres d’habitat récemment protégées, et à la gestion de 14 077 acres d’habitat en Colombie-Britannique.